

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION

Service Juridique

DSC/SR/DSP

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUILLET 2010

ORDRE DU JOUR

Communications du Maire.

ADMINISTRATION GENERALE

- Election des membres de la Commission Municipale des Finances.
- Désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres.
- Election des membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).
- Désignation des membres de la Commission Communale Consultative des Services Publics Locaux (CCCSPL).
- Désignation d'un représentant du Conseil Municipal au sein du Comité de Jumelage.
- Désignation d'un représentant du Conseil Municipal au sein du Lycée Hôtelier.
- Désignation des représentants du Conseil Municipal au sein des commissions Santé et Culture de la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines.
- Désaffectation du groupe scolaire Louise Labé/André Breton.
- Convention d'occupation du domaine public en faveur de la Société EVANCIA - Groupe Babilou.

PERSONNEL

- Mise à jour de la liste des logements de fonction.
- Modification du tableau des effectifs.
- Remboursement de frais de mission et de formation en faveur du personnel communal.

FINANCES

- Admission en non valeur de produits irrécouvrables.
- Décision modificative n°1.
- Subventions en faveur des associations Al Atlas et TKD 78.
- Subvention exceptionnelle en faveur de l'association Les Jardins Familiaux.

JEUNESSE

- Renouvellement de la convention de labellisation de la Boutique Info Jeunes.
- Aide financière en faveur d'une jeune guyanquoise pour le financement d'un projet solidaire en Mongolie.
- Aide financière en faveur de d'une jeune guyanquoise pour le financement d'un projet solidaire au Cameroun.

SPORTS

- Bourses en faveur de jeunes sportifs du Cercle des Sports Nautiques de Guyancourt.
- Remboursement des frais de déplacement et de formation en faveur d'associations sportives.

TRAVAUX

- Approbation de la convention d'aide financière de la Caisse d'Allocations Familiales des Yvelines (CAFY) pour les travaux d'aménagement du centre de loisirs Suzanne Valadon en vue de l'accueil des enfants de maternelle.

URBANISME

- Autorisation donnée au Maire de déposer une demande de permis de construire.
- Classement de la RD 127 dans le Domaine public communal.
- Proposition de dénominations de voies.

N.B. : Après la tenue de la séance du Conseil Municipal, les documents faisant l'objet d'une délibération peuvent être consultés à l'Hôtel de Ville, en prenant rendez-vous auprès du Service Juridique.